

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 17 janvier 2017 modifiant l'arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier anesthésiste (JORF n° 0020 du 24 janvier 2017)

NOR : AFSH1630231A

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et la ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code de l'éducation, notamment les articles D. 611-1 à D. 611-6 et D. 613-1 à D. 613-5 ;

Vu le décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié portant statut particulier du corps de directeur des soins de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2008-824 du 21 août 2008 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des instituts de formation préparant aux diplômes d'infirmier, infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, puéricultrice, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, manipulateur d'électroradiologie médicale, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, technicien de laboratoire d'analyses biomédicales, cadre de santé et aux agréments de leur directeur ;

Vu l'avis du Haut Conseil des professions paramédicales en date du 24 novembre 2016 ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche du 15 novembre 2016 ;

Vu l'avis du Conseil national d'évaluation des normes du 15 décembre 2016,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Après l'article 21, il est ajouté un article 21 *bis* ainsi rédigé :

« La compensation des notes s'opère entre des unités d'enseignement d'un même semestre en tenant compte des coefficients attribués aux unités, à condition qu'aucune des notes obtenues par le candidat pour ces unités ne soit inférieure à 8 sur 20.

Les unités d'enseignement qui donnent droit à compensation entre elles sont les suivantes :

1^o Au semestre 1, les unités d'enseignement :

UE 2.1 « Physique, biophysique, chimie, biochimie et biologie cellulaire » et UE 2.2 « Physiologie intégrée et physiopathologie » ;

UE 2.3 « Pharmacologie générale » et UE 2.4 « Pharmacologie spécifique à l'anesthésie réanimation et l'urgence » ;

2^o Au semestre 2, les unités d'enseignement :

UE 2.1 « Physique, biophysique, chimie, biochimie et biologie cellulaire » et UE 2.2 « Physiologie intégrée et physiopathologie »

3^o Au semestre 3, les unités d'enseignement :

UE 1.1 « Psycho-sociologie et anthropologie » et UE 1.2 « Pédagogie et construction professionnelle » et UE 1.3 « Management : organisation, interdisciplinarité et travail en équipe dans des situations d'urgence, d'anesthésie et de réanimation » ;

Ces trois unités d'enseignement du semestre 3 se compensent entre elles. Dès lors qu'un étudiant obtient une ou deux notes supérieures ou égales à 8 sur 20 et inférieures à 10 sur 20, la moyenne des trois unités d'enseignement est effectuée avec le coefficient ECTS de 1. Si la moyenne est égale à 10 sur 20, les trois unités d'enseignement sont validées.

UE 1.4 « Santé publique : économie de la santé et épidémiologie » et UE 5.1 « Statistiques ».

Art. 2. – A l'article 25, il est ajouté un alinéa rédigé comme suit :

« En cas de non-présentation au diplôme d'État, le candidat a le droit de se présenter à une session supplémentaire dans l'année scolaire qui suit la fin de la formation de la promotion dans laquelle il était inscrit pour la première session, hors temps d'interruption ».

Art. 3. – A l'article 34, l'alinéa : « le rapport annuel d'activité pédagogique dont le contenu est défini en annexe XX du présent arrêté » est remplacé par les dispositions suivantes :

« Le rapport annuel d'activité pédagogique défini en annexe 1 de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des instituts de formation préparant aux diplômes d'infirmier, infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, puéricultrice, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, manipulateur d'électroradiologie médicale, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, technicien de laboratoire d'analyses biomédicales, cadre de santé et aux agréments de leur directeur. »

Art. 4. – L'annexe IV « Maquette de formation » et l'annexe V sont remplacées par une nouvelle annexe IV « Maquette de formation » et une nouvelle annexe V « Unités d'enseignements » publiées au *Bulletin officiel santé – protection sociale – solidarité*.

Art. 5. – Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de la rentrée 2017-2018.

Art. 6. – La directrice générale de l'offre de soins et la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 17 janvier 2017.

*La ministre des affaires sociales
et de la santé,
Pour la ministre et par délégation :
La directrice générale
de l'offre de soins,
A.-M. ARMANTERAS-DE SAXCÉ*

*La ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur
et de la recherche,*

*Pour la ministre et par délégation :
La directrice générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle,
S. BONNAFOUS*

Les annexes seront publiées au *Bulletin officiel santé* n° 2017/02 du mois de février 2017.

Annexe IV

Maquette de formation

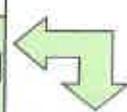
Annexe V

Unités d'enseignement

ANNEXE IV

MAQUETTE DE FORMATION

Répartition du temps de formation MASTER IADE											
CALENDRIER	1er Semestre		2e Semestre		3e Semestre		4e Semestre		Total des Zans		Par EU CM/TD+TPG
	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	
Enseignements théoriques, travaux recherche, évaluation	8	280	6	210	8	286	4	140	26	910	
Domaine 1: Sciences humaines sociales et droit						45		30		75	105
Domaine 2 : Sciences physiques, biologiques et médicales		60								120	
Domaine 3 : Fondamentaux de l'assisté, réanimation et urgences		105								240	150
Domaine 4 : Exercice de la profession d'IADE dans des domaines spécifiques		30		0		110		45		185	300
Domaine 5 : Etudes et recherches en santé		15		15		60		35		125	235
Domaine 6 : Intégration des savoirs		40		30		30		30		130	180
UE7 Mémoire professionnel						35		0		35	105
		280		210		280		140		910	1280
Entraînements cliniques (stages)	14	490	14	490	14	490	16	560	58	3030	
Travail personnel guidé (1) TPG	2	105	2	70	3	105	2	70	10	350	
Congès annuels CA	1	35	4	140	1	35	4	140	10	350	
Total des 2 ans	26	910	26	910	26	910	26	910	104	3640	1280



Travail personnel guidé éducation :
Travaux de groupe à l'école
Travail personnel et individuel
Analyse des pratiques
Entretien pédagogique individualisé

**MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DES FAMILLES, DE L'ENFANCE ET DES DROITS DES FEMMES**

COURS	Évaluation des apprentissages (EAA) - Évaluation des apprentissages (EAA) - Évaluation des apprentissages (EAA)						TPG	Le 100 (100%)	ECTS	Principes et méthodologie de l'évaluation	COMMENTAIRES
	2e Semestre	3e Semestre	4e Semestre	5e Semestre	6e Semestre	7e Semestre					
UE 3.2 Les techniques de recherche quantitative et qualitative : principes et outils de mesure (2ième partie)	40	40	40	40	40	40	240	2	Pratiques de recherche quantitative capable de concevoir et analyser des données		
	130							10			
	45	45	45	45	45	45	270	3			
	45	45	45	45	45	45	270	3			
UE 3.3 Méthodes qualitatives : recherche et analyse des données types d'interviews et des différents types de données											
UE 3.3.1 Les entretiens	30	30	30	30	30	30	180	3	Pratiques de recherche qualitative capable de concevoir et analyser des données par entretiens	Évaluations alternatives UE 3.3.1 et UE 3.3.2 en 51 et en 52	
UE 3.3.2 Les terrains de terrain	45	45	45	45	45	45	270	3			
ECTS	7	7	7	7	7	7	42	14			
Module 4 : Évaluation de la Prévalence (PVA) dans des données											
UE 4.1 Pathologies et grands syndromes	45	45	45	45	45	45	270	3	Pratiques de recherche qualitative capable de concevoir et analyser des données	UE 4.1 BS peuvent être évalués de façon alternative avec UE 4.3 BS	
UE 4.2 Techniques et approches des soins	45	45	45	45	45	45	270	3			
UE 4.3 Gestion de la douleur	40	40	40	40	40	40	240	2			
UE 4.4 Vigilance	30	30	30	30	30	30	180	2	Pratiques de recherche qualitative capable de concevoir et analyser des données	UE 4.3 BS peuvent être évalués de façon alternative avec UE 4.1 BS	
UE 4.5 Qualité et gestion des soins	25	25	25	25	25	25	125	2			
ECTS	3	3	3	3	3	3	18	6			
Module 5 : Évaluation et reconnaissance de la santé											
UE 5.1. Statistiques	18	18	18	18	18	18	108	3	Pratiques de recherche qualitative capable de concevoir et analyser des données	Évaluations alternatives UE 5.1, UE 5.2, UE 5.3 et UE 5.4	
UE 5.2 Méthodologie de recherche : Les outils de recherche	10	10	10	10	10	10	60	2			
UE 5.3. Analyse comparative d'outils méthodologiques	20	20	20	20	20	20	120	3			
ECTS	4	4	4	4	4	4	24	8			

**MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DES FAMILLES, DE L'ENFANCE ET DES DROITS DES FEMMES**

CALENDRIER	1 ^{er} semestre				2 ^e semestre				Total des ECTS	TPE	M. BI (MATHS)	ECTS	COMMENTAIRES	
	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril						
UE 5.4 Langue vivante	15	15	15	15					60			1	Évaluation individuelle UE 6.4 et UE 7.84 : présence de l'enseignant lors de l'évaluation	
UE 5.5 Informatique			15						15			1		
ECTS			4	3	6				13			6	Évaluation individuelle UE 5.5 et UE 6.1 BS et 1.4 BS	
SEMESTRE 6 : INTRODUCTION DES SERVICES	40	30	30	30	180				180			10		
UE 6.1 Intégration des services de TAOE : phase 1	40								40			3	Travail d'équipe d'une réunion clinique réalisée en groupe réalisable en individuel	
UE 6.2 Intégration des services de TAOE : phase 2		40							40			3		Travail d'équipe d'une réunion clinique réalisable en groupe réalisable en individuel
UE 6.3 Intégration des services de TAOE : phase 3			40						40			2		
UE 6.4 Intégration des services de TAOE : phase 4				40					40			2	Travail d'équipe d'une réunion clinique réalisable en groupe réalisable en individuel	
ECTS	3	3	2	2	10				10			8		
SEMESTRE POST-DIPLOMATE					34				34			4		
UE 7. Mémoire professionnel										70			Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 7														
UE 8. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 8														
UE 9. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 9														
UE 10. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 10														
UE 11. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 11														
UE 12. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 12														
UE 13. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 13														
UE 14. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 14														
UE 15. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 15														
UE 16. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 16														
UE 17. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 17														
UE 18. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 18														
UE 19. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 19														
UE 20. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 20														
UE 21. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 21														
UE 22. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 22														
UE 23. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 23														
UE 24. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 24														
UE 25. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 25														
UE 26. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 26														
UE 27. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 27														
UE 28. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 28														
UE 29. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 29														
UE 30. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 30														
UE 31. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 31														
UE 32. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 32														
UE 33. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 33														
UE 34. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 34														
UE 35. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 35														
UE 36. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 36														
UE 37. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 37														
UE 38. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 38														
UE 39. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 39														
UE 40. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 40														
UE 41. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 41														
UE 42. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 42														
UE 43. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 43														
UE 44. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 44														
UE 45. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 45														
UE 46. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 46														
UE 47. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS												4		
SEMESTRE 47														
UE 48. Mémoire professionnel													Soutenance publique possible	
ECTS														

CHAMP	Sur Semestre			En Semestre			Total des ECTS			ECTS
	Semestre	Heures	Coefficient	Semestre	Heures	Coefficient	Semestre	Heures	Coefficient	
Module 1 : Sciences humaines, sociales ET DROIT										
Principes et méthodologie de l'évaluation				45	30		75	30		6
UE 1.1 Psycho-sociologie et anthropologie			10				10			1
UE 1.2 Pédagogie			10				10			1
UE 1.3 Organisation, interdisciplinarité et travail en équipe dans des situations d'urgence, d'urgence et de planification			10				10			1
UE 1.4 Santé publique : économie de la santé et épidémiologie			15				15			1
UE 1.5 Droit, éthique et déontologie					30		30			2
ECTS			4		2		6			6

Principes et méthodologie de l'évaluation

1 Travail de groupe restreint évaluant le contenu des enseignements de l'UE concernée

1 Travail de groupe restreint évaluant le contenu des enseignements de l'UF concernée

1 Travail de groupe restreint évaluant le contenu des enseignements de l'UF concernée

1 Analyse commentée d'une étude statistique en lien avec l'économie de la santé et l'épidémiologie

2 Travail écrit d'analyse d'une situation clinique rédigée en individuel.

ORGANISATION

Evaluation simulée
UE 1.1 SS et UE 1.2 SS
et UE 1.3 SS
Ces 3 UE sont
composées entre elles

Evaluation simulée
UE 1.4 SS avec UE 1.1 SS
et 1.5 SS
UE 1.4 SS composée
avec UE 1.1 SS

UE 1.5 SS présentée à la
fin de la formation
évaluée de façon
séparée avec UE 1.4 SS

Répartition du temps de formation MASTER IADE - UE3													
CALENDRIER	1er Semestre		2e Semestre		3e Semestre		4e Semestre		Total des Unités		TPG	ECTS	ORGANISATION
	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures CM+TD			
Domaine 2 : SCIENCES PHYSIQUES, BIOLOGIQUES ET MÉDICALES	60										30	6	
UE 2.1. Physique, biophysique, chimie, biochimie et biologie cellulaire		10		10							20	1	UE 2.1 et 2.2 compensables en S1 et en S2 UE 2.3 et 2.4 compensables en S1 Les UE 2.1 - 2.2 - 2.3 et 2.4 sont évaluées en simultané en S1 Les UE 2.1 - 2.2 - 2.4 sont évaluées en simultané en S2
UE 2.2. Physiologie intégrée et pathophysiologie		30		20							50	3	
UE 2.3. Pharmacologie générale		10									10	1	
UE 2.4. Pharmacologie spécifique à l'anesthésie réanimation eturgence		10		30							40	3	
ECTS		4		4							8		

COURS	Évaluation des stages de formation infirmière (UE 3)												ECTS
	1 ^{er} semestre		2 ^e semestre		3 ^e semestre		4 ^e semestre		5 ^e semestre		Total des jours	TMC	
	Heures	Crédits	Heures	Crédits	Heures	Crédits	Heures	Crédits	Heures	Crédits			
Module 3 : compétences en soins infirmiers et urgences	10E 10E												14
UE 3.1 Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgences, principes et mises en œuvre (1ère partie)	60										60		2
UE 3.2 Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgences, principes et mises en œuvre (2ème partie)			50								50		2
UE 3 Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgences liées aux différents types d'interventions et aux différents terrains													10
UE 3.3.1 Les chirurgies	30		36								66		5
UE 3.3.2 Les terrains de patient	45		20								65		5
ECTS	7		7								14		
Principes et méthodologie de l'évaluation													ORGANISATION
Évaluation écrite individuelle													
Évaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation													
Évaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation clinique par semestre													Évaluations alternatives des UE 3.3.1 et 3.3.2 en S1 et en S2
Évaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation clinique par semestre													

Principes et méthodologie de l'évaluation														
CHALLENGER	1 ^{er} Semestre		2 ^e Semestre		3 ^e Semestre		4 ^e Semestre		Total des ECTS		TPG	Heures CM+TD	ECTS	
	Sciences	Heures	Sciences	Heures	Sciences	Heures	Sciences	Heures	Sciences	Heures				
Principes et méthodologie de l'évaluation														
UE 4.1 Pathologies et grands syndrômes		30		0	110	45		45		190	50	10	2	UE 4.1 SE pourront être éradiqués de façon définitive avec UE 4.3 SE
UE 4.2 Techniques et organisation des soins							45			45		2	2	UE 4.2 SE pourront être éradiqués de façon définitive avec UE 4.1 SE
UE 4.3. Gestion de la douleur							40			40		2	2	UE 4.3 SE pourront être éradiqués de façon définitive avec UE 4.1 SE
UE 4.4 Vigilances		30								30		2	2	
UE 4.5 qualité et gestion des risques							25			25		2	2	
ECTS		2			6	2		2		10		10	2	

COLLEGE/UE	Niveau des cours de santé en formation MAJ 2016 UE											
	Santé Communautaire		Santé Préventive		Santé Pédiatrique		Santé Geriatrique		Santé des Femmes		Santé des Enfants	
	Théorie	Pratique	Théorie	Pratique	Théorie	Pratique	Théorie	Pratique	Théorie	Pratique	Théorie	Pratique
Principes et méthodologie de l'évaluation												
UE 5.1.1. Statistiques	16		16	60	36				128	60		6
UE 5.2. Méthodologie de recherche. Les essais cliniques.				10					10			1
UE 5.3. Analyse commentée d'articles scientifiques				20			20		20			2
UE 5.4. Langue vivante	15		15	15	15				60			1
UE 5.5. Informatique				10					18			1
ECTS												
			3		3		3		6		6	
	Evaluation alternance UE 5.1 S3 avec UE 1.4 S3 et UE 5.5 S3 UE 5.1 S3 compensable avec UE 1.4 S3 Evaluation alternance UE 5.4 S4 avec UE 7 S4 : rédaction de l'abstract du mémoire Evaluation alternance UE 5.5 S5 avec UE 5.1 S3 et 1.4 S3											

CHAMPAGNE	Répartition du temps de formation MAITRIAGE - UE5												ECTS	
	1er Semestre		2e Semestre		3e Semestre		4e Semestre		Total des 4 ans		ECTS			
	Cours	TD	Cours	TD	Cours	TD	Cours	TD	Cours	TD				
Module 6 : ENCADREMENT DES SITUATIONS CLINIQUES													10	
UE 6.1 Intégration des savoirs de l'IADE : phase 1	40												40	3
UE 6.2 Intégration des savoirs de l'IADE : phase 2		30											30	3
UE 6.3 Intégration des savoirs de l'IADE : phase 3				30									30	2
UE 6.4 Intégration des savoirs de l'IADE : phase 4									30				30	2
ECTS	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	10	

Principes et méthodologie de l'évaluation		ORGANISATION
Travail d'analyse d'une situation clinique réalisé en groupe restreint ou en individuel.		
Travail d'analyse d'une situation clinique réalisé en groupe restreint ou en individuel.		
Travail d'analyse d'une situation clinique réalisé en groupe restreint ou en individuel.		
Travail d'analyse d'une situation clinique réalisé en individuel.		UE 6.4 présent être évalué de façon individuelle avec UE 1,5 54

ENSEIGNEMENTS CLINIQUES (STAGES) 58 semaines réparties sur 4 semestres

DISCIPLINES INCONTOURNABLES ...	Durée minimale obligatoire par spécialité (semaines)	Total des stages (semaines)
Anesthésie réanimation en chirurgie viscérale : chirurgie générale, digestive, endoscopiques, vasculaire, urologique, gynécologique....	8	
Anesthésie réanimation en chirurgie céphalique tête & cou : ORL, OPH, maxillo-faciale, Neurochirurgie...	4	
Anesthésie réanimation en chirurgie orthopédique ou traumatologique	4	
Anesthésie réanimation obstétricale	4	
Anesthésie réanimation pédiatrique	4	
Prise en charge en pré-hospitalier (SMUR, Urgences.....)	4	
Prise en charge de la douleur y compris sophrologie, hypnose....	2	
Stage au sein d'une équipe de recherche	4	
	34	58

Pour les 24 semaines restantes, au moins 8 semaines seront au choix de l'étudiant. Les 16 semaines restantes sont réparties par l'équipe pédagogique (adaptation parcours de formation, choix en fonction de l'intérêt pédagogique, discipline novatrice ou pertinente...) Autres disciplines possibles : chirurgie thoracique, cardiaque, chirurgie plastique, brûlés, chirurgie ambulatoire, accueil d'urgence, réanimations, anesthésie hors bloc (clinique de la douleur, radiologie interventionnelle, consultations d'anesthésie...)

Le temps de surveillance post interventionnelle est intégré dans les stages cités ci-dessus

ANNEXE V

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

DOMAINE 1: Sciences humaines, sociales et droit (75 h CM/TD + 30 h TPG)		
Unité d'enseignement 1.1 Psycho-sociologie et anthropologie		
Semestre : 3	Compétence : 5	ECTS : 1
CM –TD : 10 H		
Objectifs : <ul style="list-style-type: none">✓ Analyser les représentations de l'acte anesthésique dans les différents contextes socio culturels.✓ Adapter les stratégies de communications en situations d'anesthésie réanimation.		
Éléments de contenu : <ul style="list-style-type: none">• Approche conceptuelle : croyances, peur et anesthésie, les représentations, les rituels... la mort.• Communication dans le contexte de l'urgence, de l'anesthésie et de la réanimation, à partir de situations professionnelles (utilisation des concepts).• Approche psychologique devant les situations spécifiques (enfant, décès durant l'anesthésie, urgences, alertes).• Méthodologie de l'analyse de sa pratique, éléments de praxéologie.• Identité professionnelle et représentation sociale.• Histoire de la profession et de l'anesthésie.		
Intervenants : Universitaires et professionnels dans les disciplines concernées, professionnels de l'anesthésie-réanimation et urgences et formateurs IADE.		
Mode d'évaluation : Travail de groupe restreint évaluant le contenu des enseignements de l'UE concernée. Evaluation simultanée : UE 1.1 S3, UE 1.2 S3 et UE 1.3 S3 UE compensables entre elles.		

DOMAINE 1 : Sciences humaines, sociales et droit		
Unité d'enseignement 1.2 Pédagogie et construction professionnelle.		
Semestre : 3	Compétence : 6	ECTS : 1
CM –TD : 10 H		
Objectifs :		
<ul style="list-style-type: none">✓ Participer à la construction d'un parcours qualifiant dans le cadre d'une formation en alternance.✓ Développer les compétences individuelles et collectives par l'évaluation des pratiques professionnelles et par la formation.✓ Assurer un encadrement des stagiaires et des nouveaux personnels.		
Éléments de contenu :		
<ul style="list-style-type: none">• La conduite des actions de formation.• La pédagogie de l'adulte :<ul style="list-style-type: none">○ Le concept de l'alternance intégrative, le tutorat , l'évaluation, la compétence.○ Analyse des pratiques professionnelles en anesthésie réanimation et urgences.○ La pratique réflexive, l'analyse de pratiques.		
Intervenants : Universitaires et professionnels dans les disciplines concernées, professionnels de l'anesthésie-réanimation et urgences et formateurs IADE.		
Mode d'évaluation : Travail de groupe restreint évaluant le contenu des enseignements de l'UE concernée. Evaluation simultanée : UE 1.1 S3, UE 1.2 S3 et UE 1.3 S3 UE compensables entre elles.		

DOMAINE 1 : Sciences humaines, sociales et droit

Unité d'enseignement 1.3

Management : organisation, interdisciplinarité et travail en équipe dans des situations d'urgence, d'anesthésie et de réanimation

Semestre : 3

Compétence : 6

ECTS : 1

CM - TD : 10 H

Objectifs :

- ✓ Participer à la conception et à la mise en oeuvre d'une stratégie d'organisation interdisciplinaire adaptée aux situations d'urgence, d'anesthésie et de réanimation.

Éléments de contenu :

- Sociologie des organisations.
- Méthodologie de conduite de projets.
- Management d'équipes.
- Travail en équipe pluridisciplinaire : les fonctions, les missions, les outils de collaboration.
- Organisation hospitalière et organisation de l'anesthésie dans les établissements de santé : les blocs opératoires, les secteurs interventionnels, chartes des blocs opératoires, programmation....

Intervenants : Universitaires et professionnels dans les disciplines concernées, directeurs d'établissements, professionnels de l'anesthésie-réanimation et urgences et formateurs IADE.

Mode d'évaluation :

Travail de groupe restreint évaluant le contenu des enseignements de l'UE concernée.
Evaluation simultanée : UE 1.1 S3, UE 1.2 S3 et UE 1.3 S3.
UE compensables entre elles.

DOMAINE 1 : Sciences humaines, sociales et droit

Unité d'enseignement 1.4
Santé publique : économie de la santé et épidémiologie

Semestre : 3

Compétences : 6 et 7

ECTS : 1

CM – TD : 15 H

Objectifs :

- ✓ S'inscrire dans les actions de santé publique en lien avec les secteurs d'anesthésie-réanimation et urgence.
- ✓ Se situer en tant que professionnel dans le système de santé et être acteur responsable au sein de l'établissement de santé.
- ✓ Analyser une étude épidémiologique relative au domaine d'anesthésie-réanimation et urgence.

Eléments de contenu :

- Organisation de la politique de santé en France et en Europe.
- Règles de financement des services d'anesthésie, de réanimation et des services d'urgence, codification de l'activité anesthésie réanimation.
- Sensibilisation au coût du matériel, des dispositifs médicaux et des médicaments.
- Les plans en santé publique : les plans de secours.
- Epidémiologie :
 - Domaines.
 - Indicateurs.
 - Classification des enquêtes.
 - Etudes expérimentales.

Intervenants : Universitaires et professionnels dans les disciplines concernées, directeurs d'établissements, professionnels de l'anesthésie-réanimation et urgences et formateurs IADE.

Mode d'évaluation :

Analyse commentée d'une étude statistique en groupe restreint en lien avec l'économie de la santé et l'épidémiologie.
Evaluation simultanée : UE 1.4 S3 avec UE 5.1 S3 et UE 5.5 S3.
Compensation entre l'UE 1.4 S3 et l'UE 5.1 S3.

DOMAINE 1 : Sciences humaines, sociales et droit		
Unité d'enseignement 1.5 Droit, Éthique et Déontologie		
Semestre : 4	Compétences : 1 - 3 - 4 - 5	ECTS : 2
CM – TD : 30 H		
Objectifs :		
<ul style="list-style-type: none">✓ Identifier et intégrer les règles professionnelles de l'IADE en anesthésie, réanimation, urgence, et prise en charge de la douleur.✓ Identifier la responsabilité professionnelle de l'IADE en anesthésie, réanimation, urgences et prise en charge de la douleur.✓ Utiliser un raisonnement et une démarche de questionnement éthique en lien avec les pratiques professionnelles en anesthésie réanimation et urgence.		
Éléments de contenu :		
<ul style="list-style-type: none">• Les textes relatifs à l'exercice de l'anesthésie, de la médecine d'urgence, pré hospitalière et de la réanimation, de la prise en charge de la douleur, d'obstétrique, d'ambulatoire, de pédiatrie.• Réglementation, organisation et fonctionnement de la salle de surveillance post interventionnelle• Cadre juridique de l'exercice professionnel et responsabilité professionnelle de l'infirmier (ère) anesthésiste.• Prescriptions limitées (cf. UE 2.3).• Les aspects médico-légaux liés à l'anesthésie réanimation.• Les règles déontologiques.• Droits des patients et lois bioéthiques.• Une démarche de questionnement éthique sur des thèmes liés à l'anesthésie réanimation (prélèvements d'organes, procréation médicale assistée, recherches thérapeutiques...).		
Intervenants : Universitaires et professionnels dans les disciplines concernées notamment ceux participant aux groupes d'éthique. Membres des comités d'éthique – Personnes participant à des groupes de réflexion éthique – Cadres de santé IADE formateurs.		
Mode d'évaluation : Travail écrit individuel d'analyse d'une situation clinique. UE pouvant être évaluée de façon simultanée avec UE 6.4 S4.		

DOMAINE 2 : SCIENCES PHYSIQUES, BIOLOGIQUES ET MEDICALES
(CMTD 120h + 30h TPG)

Unité d'enseignement 2.1. Physique, biophysique, chimie, biochimie et biologie cellulaire

Semestres : 1, 2

Compétences : 1, 2, 3

ECTS : 1

CM & TD : 20 H

Objectifs :

Définir et décrire les lois, les principes et les modes d'actions des éléments physiques et biophysiques.

Décrire les principes d'échange cellulaire et d'équilibre de l'homéostasie en relation avec le domaine de l'anesthésie réanimation.

Eléments de contenu :

Sciences physiques :

- Les différents états de la matière et étude de la vaporisation des liquides.
- Dynamique des fluides : lois des gaz, conditionnement des gaz médicaux.
- Principes d'écoulement des fluides.

Biophysique :

- Electricité appliquée à l'usage médical : électrophysiologie (ECG, EEG,...) interférences électromagnétiques.
- Traitement du signal : ultrasons, échographie, optique, rayonnement.
- Interprétation des signaux : électrique, optique, etc.

Approfondissement des connaissances en biologie moléculaire et génétique :

- Les relations structures-fonctions : stéréo-isomérisation, interactions moléculaires, enzymes récepteurs.
- Génétique.

Approfondissement des connaissances en biologie cellulaire :

- Communication intercellulaire : notion de récepteurs, de canaux ioniques, de médiateurs, neurotransmetteurs, etc.
- Concepts de signalisation intracellulaire : récepteurs, voies de signalisation, phosphorylations intracellulaires, etc.
- Eléments de biologie du développement.
- Eléments de biologie du vieillissement.
- Mécanismes de la mort cellulaire (nécrose, apoptose).
- Implication du métabolisme oxydatif et du stress oxydant.
- Notion de protection cellulaire.

Intervenants : Universitaires dans les disciplines concernées, professionnels de l'anesthésie réanimation et urgences, formateurs IADE.

Mode d'évaluation :

Evaluation écrite individuelle des connaissances par semestre.

Evaluation simultanée : UE 2.1 S1 avec UE 2.2 S1 et UE 2.3 S1 et UE 2.4 S1.

Evaluation simultanée : UE 2.1 S2 avec UE 2.2 S2 et UE 2.4 S2.

UE 2.1 S1 compensable avec UE 2.2 S1.

UE 2.1 S2 compensable avec UE 2.2 S2.

DOMAINE 2 : SCIENCES PHYSIQUES, BIOLOGIQUES ET MEDICALES		
Unité d'enseignement 2.2. Physiologie Intégrée et physiopathologie		
Semestres : 1, 2	Compétences : 1, 2, 3	ECTS : 3
CM & TD 50 H		
Objectifs :		
Approfondir les connaissances des différents systèmes sur le plan physiologique et physiopathologique et expliciter leurs interactions.		
Éléments de contenu		
<p>Notions de physiologie Homéostasie et milieu intérieur Constantes homéostatiques Excitabilité cellulaire</p> <p>Compartiment sanguin Éléments figurés du sang Hémostase et coagulation sanguine Respiration et transport de l'oxygène</p> <p>Contrôle de l'osmolarité Différents compartiments liquidiens ; régulation des échanges entre compartiments Rôle de l'excrétion urinaire Contrôle hormonal et nerveux</p> <p>Régulation de la pression artérielle Physiologie cardiaque et vasculaire Régulation de la volémie Contrôle nerveux et hormonal (ADH)</p> <p>Régulation de l'équilibre acido-basique Facteurs influençant le pH ; acidose-alcalose ; contribution de la respiration Le rein et l'équilibre hydrique (voir supra) Régulations hormonales (aldostérone, ADH)</p> <p>Régulation de la calcémie et du métabolisme phospho-calcique Renouvellement du calcium et du phosphore de l'organisme Dynamique osseuse et vitamine D Régulation hormonale : parathormone et calcitonine</p> <p>Régulation de la température corporelle Mécanismes énergétiques et métabolisme Contrôle nerveux</p> <p>Le stress et ses mécanismes Mécanismes nerveux et axe hypothalamo-hypophysaire corticotrope Glandes surrénales Glucocorticoïdes</p> <p>Éléments relatifs à l'organisation anatomique et fonctionnelle du système nerveux central et périphérique Le sommeil La douleur La jonction neuromusculaire</p>		
Intervenants : Universitaires dans les disciplines concernées, professionnels de l'anesthésie réanimation et urgences, formateurs IADE		
Mode d'évaluation :		
Évaluation écrite individuelle des connaissances par semestre.		
Évaluation simultanée : UE 2.2 S1 avec UE 2.1 S1, UE 2.3 S1 et UE 2.4 S1.		
Évaluation simultanée : UE 2.2 S2 avec UE 2.1 S2 et UE 2.4 S2.		
UE 2.2 S1 compensable avec UE 2.1 S1.		
UE 2.2 S2 compensable avec UE 2.1 S2.		

DOMAINE 2 : SCIENCES PHYSIQUES, BIOLOGIQUES ET MEDICALES

Unité d'enseignement 2.3. Pharmacologie générale

Semestre : 1

Compétences : 1, 2, 3

ECTS : 1

CM & TD : 10 H

Objectifs :

Définir les éléments et les principes caractérisant la pharmacocinétique et la pharmacodynamie des produits médicamenteux de l'anesthésie-réanimation.
Expliquer les mécanismes d'action des médicaments de l'anesthésie.
Expliquer les règles de préparation, les modalités d'administration des médicaments d'anesthésie réanimation et le rôle de l'infirmier (ère) anesthésiste s'y rapportant.
Identifier les risques majeurs liés à l'utilisation des médicaments d'anesthésie réanimation et le rôle de l'infirmier (ère) anesthésiste s'y rapportant.

Éléments de contenu :

Principes généraux de pharmacocinétique et de pharmacodynamique
Fixations des médicaments : formes libres et liées des médicaments ; théorie des compartiments, vectorisation.
Principes actifs ; métabolites, interactions médicamenteuses.
Les traitements du futur : nanopharmacologie, notion de pharmacogénétique : vers des traitements individualisés ?
Principes de pharmacologie générale appliquée aux médicaments de l'anesthésie.
Les mécanismes d'action des médicaments de l'anesthésie.
Les différents modes d'administration.
Les modèles pharmacocinétiques et leur application en anesthésie et réanimation.
Les règles de préparation des médicaments en anesthésie réanimation.
La prescription limitée pour les infirmiers (ères) anesthésistes dans le cadre des pratiques avancées.

Intervenants : Universitaires dans les disciplines concernées, professionnels de l'anesthésie réanimation et urgences, formateurs IADE.

Mode d'évaluation :

Evaluation écrite individuelle des connaissances.
Evaluation simultanée : UE 2.3 S1 avec UE 2.1 S1, UE 2.2 S1 et UE 2.4 S1.
UE 2.3 S1 compensable avec UE 2.4 S1.

DOMAINE 2 : SCIENCES PHYSIQUES, BIOLOGIQUES ET MEDICALES

Unité d'enseignement 2.4. Pharmacologie spécifique à l'anesthésie réanimation et l'urgence

Semestres : 1, 2

Compétences : 1, 2, 3

ECTS : 3

CM & TD : 40 H

Objectifs :

Maîtriser l'ensemble des données pharmacologiques nécessaires à l'exercice clinique de l'anesthésie réanimation.

Éléments de contenu :

Pour chaque médicament, il sera retrouvé la présentation, la forme, la composition, les propriétés physicochimiques, la posologie, les modes d'administration, les mécanismes d'action, la pharmacocinétique, la pharmacodynamique, les indications, les contre indications, les interactions médicamenteuses et les effets secondaires.

- Les médicaments de l'anesthésie et de la prise en charge de la douleur :
 - les hypnotiques barbituriques et non barbituriques
 - les gaz et vapeurs anesthésiques
 - les myorelaxants et leurs antagonistes
 - les morphiniques et leurs antagonistes
 - les analgésiques et coanalgésiques
 - les anti-inflammatoires et corticoïdes
 - les anesthésiques locaux
 - les benzodiazépines et leurs antagonistes
 - les associations médicamenteuses de la prémédication
 - les neuroleptiques
- Les médicaments de la réanimation et de l'urgence :
 - les anti-infectieux et les antibiotiques, principes des antibioprophylaxies et des antibiothérapies
 - les médicaments du système respiratoire
 - les médicaments du système cardiovasculaire
 - les anticoagulants, thrombolytiques, antiagrégants
 - le dantrium
 - les médicaments du système nerveux autonome
 - les solutés utilisés en anesthésie et en réanimation
 - les produits de substitution du sang
 - Les produits sanguins labiles et leurs dérivés

Intervenants : Universitaires dans les disciplines concernées, professionnels de l'anesthésie réanimation et urgences, formateurs IADE.

Mode d'évaluation :

Evaluation écrite individuelle des connaissances par semestre.

Evaluation simultanée : UE 2.4 S1 avec UE 2.1 S1, UE 2.2 S1 et UE 2.3 S1.

Evaluation simultanée : UE 2.4 S2 avec UE 2.1 S2 et UE 2.2 S2.

UE 2.4 S1 compensable avec UE 2.3 S1.

DOMAINE 3 : LES FONDAMENTAUX DE L'ANESTHÉSIE-REANIMATION ET URGENCE		
(240 h CM/TD + 60 h TPG)		
UE 3.1. Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (1^{ère} partie)		
Semestre : 1	Compétences : 1, 2, 3, 4	ECTS : 2
CM & TD : 60 H		
Objectifs :		
Objectifs généraux		
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître différents types d'anesthésie et leurs modalités de réalisation. ✓ Connaître les impératifs anesthésiques de prise en charge en Intra et de sédation en extra hospitalier. ✓ Mettre en œuvre de façon sécuritaire les techniques d'anesthésie. 		
Objectifs spécifiques :		
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Citer et expliquer les risques et contraintes des différents types d'anesthésie. ✓ Décrire et expliquer le déroulement d'une d'anesthésie et la surveillance anesthésique per-opératoire. ✓ Décrire et argumenter les techniques d'anesthésie. ✓ Connaître les risques majeurs et les moyens de prévention, de traitement et de surveillance. ✓ Analyser les risques des techniques et les prévenir par des moyens appropriés. ✓ Choisir des dispositifs et équipements adaptés à la situation et justifier. ✓ Décrire les procédures de préparation et de vérification du site d'anesthésie. ✓ Maîtriser la mise en service et le réglage avant utilisation des différents équipements médicaux utilisés en anesthésie. ✓ Expliquer les modalités de sortie du bloc opératoire et la surveillance post opératoire. ✓ Argumenter les techniques mises en œuvre et en évaluer l'efficacité. 		
Éléments de contenu :		
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition de l'anesthésie, le « process » anesthésique (l'induction, les stades de l'anesthésie, le déroulement.....). ✓ Les types et modalités techniques d'anesthésie : anesthésie générale, anesthésie loco régionale, anesthésie locale, sédation. ✓ L'analyse des risques en anesthésie : critères d'évaluation et procédures de prise en charge. ✓ Identification et préparation des sites anesthésiques (pré-anesthésie, anesthésie et SSPI) et sites d'urgence <ul style="list-style-type: none"> ✓ Protocoles, procédures d'ouverture du site anesthésique, bases réglementaires ✓ Points de vérification et de contrôle des matériels / équipements utilisés en anesthésie ✓ Ergonomie et organisation de l'environnement du site anesthésique ✓ Accueil du patient. ✓ La surveillance hémodynamique, ventilatoire et neurologique de l'anesthésie. ✓ Monitorages en anesthésie, réanimation et urgence. ✓ Installation du patient et prévention des complications liées aux positions. ✓ Ventilation : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pré-oxygénation ✓ Ventilation manuelle ✓ Intubation non difficile ✓ Abords trachéaux et dispositifs supra glottiques dans le cadre de l'intubation : matériels, techniques, pose et ablation, risques et complications ✓ Ventilation mécanique : indications, réglages, adaptation, surveillance clinique et paraclinique ✓ Le réveil : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition ✓ Transfert et transport en SSPI, l'installation, transmissions ✓ Physiopathologie, surveillance, incidents-accidents ✓ Critères et validation de la sortie de SSPI ✓ L'anesthésie ambulatoire. 		
Intervenants : Universitaires dans les disciplines concernées, professionnels de l'anesthésie-réanimation et urgences et cadres de santé IADE formateurs, Ingénieurs bio-médicaux, pharmaciens hospitaliers.		
Mode d'évaluation : Evaluation écrite individuelle.		

DOMAINE 3 : LES FONDAMENTAUX DE L'ANESTHÉSIE-REANIMATION ET URGENCE		
UE 3.2. Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (2^{ème} partie)		
Semestre : 2	Compétences : 1, 2, 3, 4	ECTS : 2
CM & TD : 50 H		
Objectifs		
Approfondissement des connaissances		
Objectifs généraux		
Connaître :		
<ul style="list-style-type: none"> ✓ les différentes techniques d'anesthésie et leurs modalités de réalisation ✓ les impératifs anesthésiques de prise en charge en intra et extra hospitalier 		
Mettre en œuvre les techniques d'anesthésie et les éléments de la prise en charge d'un patient.		
Objectifs spécifiques		
Décrire et expliquer :		
<ul style="list-style-type: none"> ✓ les modalités d'un entretien et d'une visite pré et post anesthésique ✓ les techniques d'anesthésie 		
Connaître le déroulement d'une anesthésie et la surveillance anesthésique en peropératoire.		
Citer et expliquer les risques majeurs et les moyens de prévention, de traitement et de surveillance.		
Analyser les risques des techniques et les prévenir par des moyens appropriés.		
Evaluer les techniques mises en place.		
Éléments de contenu :		
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Entretien et visite pré et post anesthésique. ✓ Les anesthésies locorégionales et les différents blocs périphériques. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Modalités, techniques d'administration et surveillance d'une anesthésie locorégionale et des différents blocs périphériques. ✓ Ventilation difficile et Intubation difficile : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition, critères et algorithmes ✓ Les dispositifs trachéaux et supra glottiques dans le cadre de l'intubation difficile. ✓ La réanimation per et post opératoire : <ul style="list-style-type: none"> ✓ apports hydro-électrolytiques ✓ modes de réchauffement ✓ pertes sanguines et compensations ✓ les abords vasculaires ✓ les dispositifs de réchauffement ✓ les dispositifs de transfusions rapides et techniques d'économie de sang. ✓ Les accidents/incidents liés à l'anesthésie : <ul style="list-style-type: none"> ✓ arrêt circulatoire per anesthésique ✓ anaphylaxie, bronchospasme ✓ hyperthermie maligne. 		
Intervenants : Universitaires dans les disciplines concernées, professionnels de l'anesthésie-réanimation et urgences et formateurs IADE.		
Mode d'évaluation :		
Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation clinique.		

DOMAINE 3 : LES FONDAMENTAUX DE L'ANESTHÉSIE-REANIMATION ET URGENCE

UE 3.3 Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'interventions et aux différents terrains

UE 3.3.1 Les chirurgies

Semestres : 1, 2

Compétences : 1, 2, 3, 4, 6

ECTS : 5

CM & TD : 65 H

Objectifs :

Objectif général:

Connaître les impératifs de prise en charge anesthésique selon le type de chirurgie.

Objectifs spécifiques :

Connaître :

- ✓ les spécificités de l'anesthésie et de sa surveillance selon la nature de l'intervention.
- ✓ les spécificités de l'intervention et ses répercussions sur la prise en charge anesthésique.
- ✓ les principales complications liées aux interventions chirurgicales.
- ✓ les éléments de surveillance pour prévenir les accidents dus à chaque type d'intervention.

Éléments de contenu :

- ✓ Les interventions chirurgicales : généralités, techniques, positions, voies d'abord, risques, matériels et les modalités de l'anesthésie qui en découlent pour l'anesthésie en :
 - Chirurgie céphalique :
 - ophtalmologie
 - otho-rhino-laryngologie
 - maxillo-faciale
 - neurologie
 - Chirurgie viscérale :
 - abdominale et digestive
 - hépatique et oesophagienne
 - Chirurgie thoracique et pulmonaire.
 - Chirurgie orthopédique, traumatologique et rachidienne.
 - Chirurgie urologique et voies urinaires.
 - Chirurgie plastique de reconstruction et d'esthétique.
 - Chirurgie vasculaire et chirurgie cardiaque.
 - Chirurgie obstétricale et gynécologique.
 - Chirurgie endocrinienne :
 - thyroïde, parathyroïde, surrénales, hypophyse...
 - Actes à visée diagnostique et thérapeutique
 - anesthésie hors bloc, IRM, radio interventionnelle...
 - Chirurgie sous endoscopie (coelochirurgie, vidéo-thoracoscopie, ...).
 - Anesthésie pour transplantation et donneur vivant.

Intervenants : Universitaires dans les disciplines concernées, professionnels des spécialités concernées et formateurs IADE.

Mode d'évaluation :

Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation clinique.

Evaluations simultanées :

UE 3.3.1 S1 avec UE 3.3.2 S1

UE 3.3.1 S2 avec UE 3.3.2 S2

DOMAINE 3 : LES FONDAMENTAUX DE L'ANESTHÉSIE-REANIMATION ET URGENCE		
UE 3.3 Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'intervention et aux différents terrains UE 3.3.2 Les terrains du patient		
Semestres : 1,2	Compétences : 1, 2, 3, 4, 5	ECTS : 5
CM & TD : 65 H		
Objectifs :		
Objectif général: Enoncer les impératifs de prise en charge anesthésique selon le terrain du patient.		
Objectifs spécifiques		
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Décrire les spécificités de l'anesthésie et de sa surveillance selon la nature de l'intervention et le terrain de la personne. ✓ Décrire les principales complications de l'anesthésie liées aux terrains des personnes opérées. ✓ Identifier les éléments de surveillance pour prévenir les incidents ou accidents potentiels. 		
Éléments de contenu :		
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Anesthésie du patient estomac plein. ✓ Anesthésie du vieillard. ✓ Anesthésie du patient obèse. ✓ Anesthésie du patient dénutri. ✓ Anesthésie du patient présentant une pathologie respiratoire. ✓ Anesthésie du patient présentant une pathologie cardiaque. ✓ Anesthésie du patient présentant une pathologie vasculaire. ✓ Anesthésie du patient insuffisant rénal chronique ou aigu. ✓ Anesthésie du patient insuffisant hépatique ou et cirrhotique. ✓ Anesthésie du patient diabétique. ✓ Anesthésie du patient addictif : éthylique, toxicomane. ✓ Anesthésie du patient allergique. Allergie au latex... ✓ La grossesse : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Modifications anatomiques et physiologiques dues à la grossesse. ✓ Pathologie de la grossesse, pathologies obstétricales. ✓ Anesthésie de la femme enceinte. ✓ L'enfant : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Modifications anatomiques et physiologiques de l'enfant (du nouveau né à l'adolescent). ✓ Anesthésie de l'enfant aux différents âges. ✓ Anesthésie du patient en état de choc. ✓ Anesthésie du patient polytraumatisé. ✓ Anesthésie en urgence. ✓ Anesthésie du patient transplanté. ✓ Anesthésie et pathologies particulières : <ul style="list-style-type: none"> ✓ hyperthermie maligne, porphyries ✓ patient immuno-déprimé ✓ patient septique, HIV ✓ Anesthésie du patient avec pathologie psychiatrique, Insuffisant Moteur Cérébral, Alzheimer. ✓ Anesthésie du patient avec pathologie neurologique, myopathie, myasthénie, SEP, parkinson, syndrome pyramidal aigu ou chronique, épilepsie ... 		
Intervenants : Universitaires dans les disciplines concernées, professionnels de l'anesthésie-réanimation et urgences et formateurs IADE.		
Mode d'évaluation :		
Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation clinique.		
Evaluations simultanées :		
UE 3.3.1 S1 avec UE 3.3.2 S1.		
UE 3.3.1 S2 avec UE 3.3.2 S2.		

DOMAINE 4 : Exercice de la profession de l'infirmier (ère) anesthésiste dans des domaines spécifiques (185 h CM/TD + 50h TPG)		
UE 4.1 Pathologies et grands syndrômes		
Semestre : 3	Compétences : 1, 2, 3, 5, 6	ECTS : 2
CM & TD : 45 H		
Objectifs :		
Objectif général: ✓ Connaître les impératifs de prise en charge des patients en réanimation, urgence et pré hospitalier.		
Objectifs spécifiques : Connaître : ✓ les principales défaillances et leur surveillance en situation d'urgence, de réanimation et en pré hospitalier, ✓ les spécificités de l'anesthésie et de sa surveillance dans le contexte de l'urgence, de la réanimation et du pré hospitalier.		
Éléments de contenu :		
L'urgence : définition, identification, types, niveaux, risques, décisions...y compris l'urgence extra hospitalière sur les défaillances cardiaques, respiratoires, neurologiques et métaboliques. ✓ Les grandes défaillances en situation d'urgence : <ul style="list-style-type: none">○ Cardiovasculaires (troubles du rythme, arrêt circulatoire, syndrome coronarien aigu, crise hypertensive.....).○ Respiratoires (décompensation, broncho-pneumopathie obstructive, asthme, syndromes de détresse respiratoires aigues...).○ Traumatiques (polytraumatisés, crush syndrome, blast, thoraciques, abdominaux, membres, rachis, crâniens.....).○ Neurologiques (accident vasculaire cérébral, crises convulsives, comas non traumatiques.....). ✓ Les grands brûlés. ✓ Les urgences pédiatriques. ✓ Les urgences obstétricales, l'accouchement inopiné. ✓ Les urgences infectieuses. ✓ Transfusion massive. ✓ Prise en charge en réanimation, au bloc opératoire d'un sujet en vue d'un prélèvement d'organes.		
Intervenants : Universitaires dans les disciplines concernées, professionnels de l'anesthésie-réanimation et urgences et formateurs IADE.		
Mode d'évaluation : Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation. UE pouvant être évaluée de façon simultanée avec l'UE 4.3 S3.		

DOMAINE 4 : Exercice de la profession de l'infirmier (ère) anesthésiste dans des domaines spécifiques

UE 4.2 Techniques et organisation des soins

Semestre : 4

Compétences : 1, 2, 3, 4, 5, 6

ECTS : 2

CM & TD : 45 H

Objectifs :

Objectifs généraux :

Identifier les situations d'urgence et de réanimation.

Expliciter les conduites à tenir en situation d'urgence et de réanimation.

Objectifs spécifiques :

Identifier et définir les principales situations d'urgence.

Identifier et définir les principales situations de réanimation.

Détailler et argumenter la prise en charge et les techniques.

Hierarchiser et argumenter les actions à mettre en œuvre.

Décrire une organisation efficace en situation d'urgence extra hospitalière et en situation de catastrophe.

Mettre en œuvre des soins d'urgence dans un environnement hospitalier et dans un environnement extra hospitalier.

Décrire le rôle de l'IADE dans la prise en charge et le transfert des patients.

Connaître les différents plans de secours et identifier le rôle de l'IADE dans ces différents plans.

Éléments de contenu :

- **Les techniques de suppléances :**
 - Les techniques respiratoires : ventilation de longue durée, techniques de sevrage ventilatoire, trachéotomie et les techniques de sauvetage.....
 - Techniques d'assistance cardio-circulatoire.
 - Techniques d'épuration extrarénale.
 - Techniques d'épuration extra hépatiques.
 - Alimentation entérale et parentérale.
- **L'aide médicale urgente : prise en charge et techniques dans tous les types d'urgence et leur mode de transport.**
 - Les plans de secours.
 - Anesthésie réanimation en situations particulières : pré hospitalier, médecine de catastrophe, humanitaire, secours en mer, secours en montagne.
 - Réalisation d'un bilan fonctionnel et lésionnel d'une victime dans le cadre pré-hospitalier.
 - Anesthésie sous la responsabilité d'un médecin non spécialiste en anesthésie dans le cadre pré-hospitalier.
 - Prise en charge de l'arrêt cardio-circulatoire et respiratoire.
 - Electrocuton, électrisation, noyade, pendaison.
 - Hypothermie accidentelle, les gelures.
 - Intoxications médicamenteuses, au CO, aux produits chimiques.
 - Risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques.
 - Urgences psychiatriques.
 - Oxygénothérapie hyperbare.
- **Les transports :**
 - Transport primaire ou secondaire d'une victime selon le mode de locomotion.
 - Transport pédiatrique.
 - Techniques d'immobilisation de blessés et relevage.

Intervenants : Universitaires dans les disciplines concernées, professionnels de l'anesthésie-réanimation et urgences, formateurs IADE.

Mode d'évaluation :

Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation

DOMAINE 4 : Exercice de la profession de l'infirmier (ère) anesthésiste dans des domaines spécifiques

UE 4.3. Gestion de la douleur

Semestre : 3

Compétences : 2, 3, 5, 6

ECTS : 2

CM & TD : 40 H

Objectifs :

Objectifs généraux : Prévenir, évaluer et gérer les situations de douleur dans toutes ses dimensions.

Objectifs spécifiques :

- Connaître les différents antalgiques utilisés dans la prise en charge de la douleur selon le terrain et les différentes spécialités chirurgicales en pré per et postopératoire.
- Connaître et savoir utiliser les outils d'évaluation de la douleur adaptés aux situations.
- Connaître les différentes techniques de prévention de la douleur iatrogène.
- Savoir réajuster la gestion de la douleur en fonction des situations dans la limite de son champ de compétences.

Éléments de contenu :

- Rappel de la physiologie et physio pathologie de la douleur.
- Mécanismes générateurs de la douleur.
- Les différentes dimensions de la douleur (Cognitive, psychologique, culturelle....).
- Les algorithmes de prise en charge.
- Evaluation et suivi de l'analgésie post opératoire.
- Evaluation et prise en charge des situations douloureuses lors de soins ou en anesthésie, en pré-hospitalier et dans le cadre de la douleur chronique.
- Techniques de prévention et gestion de la douleur :
 - Médicamenteuses : Analgésie Contrôlée par le patient, Anesthésie Loco Régionale,
 - Non médicamenteuses : (méthodes psycho-corporelles, cognitives et comportementales).
- Spécificités de la prise en charge de la douleur en fonction des terrains (enfant, femme enceinte, personne âgée...).
- Champ de la prescription limitée.
- Place de l'IADE dans l'organisation institutionnelle de la prise en charge de la douleur.

Intervenants : Universitaires et professionnels spécialisés dans les champs concernés, formateurs IADE.

Mode d'évaluation :

Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation.
UE pouvant être évaluée de façon simultanée avec l'UE 4.1 S3.

DOMAINE 4 : Exercice de la profession de l'infirmier (ère) anesthésiste dans des domaines spécifiques

UE 4.4 Vigilances

Semestre : 1

Compétence : 4

ECTS : 2

CM & TD : 30 H

Objectifs :

Objectif général :

Connaître les procédures de vigilance dans l'environnement anesthésie réanimation et préhospitalier.

Objectif spécifique :

Identifier les différentes vigilances et le rôle de l'IADE.

Éléments de contenu :

- ✓ **Matérovigilance, identitovigilance, hémovigilance, pharmacovigilance, ...**
 - La réglementation.
 - Les missions.
 - L'organisation locale et nationale.
 - La coordination.
 - Le signalement.
- ✓ **Infectiovigilance : protocoles prophylactiques associés aux interventions, prévention et lutte, Bactéries Multi Résistantes.**
- ✓ **Analyses critiques d'incidents cliniques.**

Intervenants : Universitaires et professionnels spécialisés dans les champs concernés, formateurs IADE.

Mode d'évaluation :

Evaluation individuelle de connaissances, dont Contrôle Ultime Prétransfusionnel en pratique ou en simulation.

DOMAINE 4 : Exercice de la profession de l'infirmier (ère) anesthésiste dans des domaines spécifiques		
UE 4.5 Qualité et gestion des risques		
Semestre : 3	Compétence : 4	ECTS : 2
CM & TD : 25 H		
Objectifs :		
Objectif général : Connaître les étapes de la démarche qualité et les procédures d'analyse des risques en anesthésie, urgence et réanimation.		
Objectifs spécifiques : <ul style="list-style-type: none">✓ Identifier les risques en situation d'anesthésie, de réanimation et d'urgence.✓ Analyser les principaux risques en situation d'anesthésie de réanimation et d'urgence.✓ Identifier les mesures préventives et correctives.✓ Etablir la traçabilité de la gestion des risques.		
Éléments de contenu :		
<ul style="list-style-type: none">▪ La démarche qualité en anesthésie, réanimation et urgences : définition et principes.<ul style="list-style-type: none">▪ Traçabilité.▪ Référentiels, normes.▪ Méthodes, Evaluation des Pratiques Professionnelles, revues morbi-mortalité...▪ Gestion des risques et rôle des IADE, en interdisciplinarité :<ul style="list-style-type: none">✓ L'analyse des risques environnementaux et professionnels en situation d'anesthésie et d'urgence :<ul style="list-style-type: none">▪ Gaz médicaux, vapeurs anesthésiques.▪ Radioprotection, risques liés aux rayonnements (rayons lasers)...▪ Risques électriques et électro magnétiques.▪ Accidents d'Exposition au Sang.▪ Le traitement de l'air et de l'eau des blocs opératoires.▪ La stérilisation.▪ Sécurité en anesthésie, réanimation et urgences :<ul style="list-style-type: none">✓ Procédures.✓ Méthodes d'analyse des risques : incidents et accidents des matériels, des événements indésirables, organisation du recueil de données.		
Intervenants : Universitaires et professionnels spécialisés dans les champs concernés, formateurs IADE.		
Mode d'évaluation : Travail de groupe restreint analyse d'un incident à partir d'une fiche d'incident.		

DOMAINE 5 : ETUDES ET RECHERCHES EN SANTE (125 h CM/TD + 60 h TPG)		
Unité d'enseignement : 5.1. Statistiques		
Semestre : 3	Compétence : 7	ECTS : 1
CM & TD : 10 H		
Objectif :		
Appréhender les outils statistiques nécessaires à la compréhension des résultats de la recherche.		
Eléments de contenu :		
<ul style="list-style-type: none">• Eléments de statistique descriptive : type de variables, organisation des données, description de données, mesures en statistiques (paramètres de position et de dispersion), distributions.• Principes des tests : hypothèses, choix des tests.• Utilisation pratique de tests statistiques : comparaison de deux moyennes, tests de liaison• (ch2, corrélation, analyse de variance....).		
Intervenants : Universitaires et professionnels des disciplines concernées.		
Mode d'évaluation : Analyse commentée d'une étude statistique en groupe restreint. Evaluation simultanée avec UE 1.4 S3 et UE 5.5 S3. UE 5.1 S3 compensable avec UE 1.4 S3.		

DOMAINE 5 : ETUDES ET RECHERCHES EN SANTE		
Unité d'enseignement 5.2 Methodologie de recherche. Les essais cliniques.		
Semestre : 3	Compétence : 7	ECTS : 2
CM & TD : 20 H		
Objectifs : Acquérir une méthode dans la recherche documentaire et réaliser et utiliser une bibliographie. Connaître les étapes d'un essai clinique et sa méthodologie. Appréhender les bases de la recherche qualitative.		
Eléments de contenu : La recherche clinique, la réglementation associée, notion d'éthique et recherche – le langage associé. Les recherches multicentriques. Réalisation et analyse d'une recherche bibliographique (utilisation des bases de données et des moteurs de recherche bibliographique). Les principes des méthodes de recherche qualitative. Essais cliniques, démarche qualité : Du concept thérapeutique au médicament. La différence entre recherche clinique et essais cliniques. L'environnement réglementaire des études de recherche clinique. Les différentes phases, les exigences réglementaires et juridiques correspondant à chaque étape et les bonnes pratiques cliniques. Les différentes catégories d'études à réaliser pour justifier d'une indication thérapeutique. Les protocoles : critères d'inclusion, d'exclusion. Méthodologie des essais cliniques, critères de jugement, mode d'expression des effets cliniques observés.		
Intervenants : Universitaires et professionnels (objectif 1), enseignants chercheurs et chercheurs (objectifs 2 et 3).		
Mode d'évaluation : Rapport écrit du stage recherche et présentation orale.		

DOMAINE 5 : ETUDES ET RECHERCHES EN SANTE		
Unité d'enseignement 5.3. Analyse commentée d'articles scientifiques		
Semestre : 4	Compétence : 7	ECTS : 1
CM & TD : 20 H		
Objectifs :		
<p>Amener l'étudiant à lire et à analyser le contenu d'un article scientifique en vue de son autoformation actuelle et future :</p> <p>Identifier les limites, les implications, l'utilité pour la pratique.</p>		
Éléments de contenu :		
<ul style="list-style-type: none">• Identification de l'objet d'un article médical scientifique, parmi les suivants : évaluation d'une procédure diagnostique, d'un traitement, d'un programme de dépistage, estimation d'un pronostic, enquête épidémiologique.• Reconnaissance de la « question » posée par les auteurs (hypothèse).• Identification des caractéristiques (données démographiques) de la population étudiée à laquelle, les conclusions pourront être appliquées.• Reconnaissance des modalités de sélection des sujets, critères d'inclusion et de non inclusion et d'exclusion.• Identification (observation) du respect des règles d'éthique.• Identification de la structure IMRAD (Introduction, Matériel et méthode, Résultats, Discussion).• Analyse de la présentation, la précision et la lisibilité des tableaux et des figures, leur cohérence avec le texte et leur utilité, les limites et les implications de l'information médicale.• Vérification que les résultats offrent une réponse à la question annoncée.• Indication du niveau de preuve de l'étude (grille de l'HAS).• Respect des références.		
Intervenants : Enseignants chercheurs et hospitalo-universitaires.		
Mode d'évaluation : Analyse commentée d'un article scientifique en groupe restreint : présentation écrite et/ou orale.		

DOMAINE 5 : ETUDES ET RECHERCHES EN SANTE		
Unité d'enseignement 5.4 Langue vivante		
Semestres : 1, 2, 3 et 4	Compétence : 7	ECTS : 1
CM & TD : 60 H		
Objectif : Renforcer les connaissances en anglais médical permettant d'appréhender la lecture d'un article scientifique dans le domaine de l'anesthésie-réanimation et de la médecine d'urgence.		
Eléments de contenu : Anglais médical. Lecture d'articles scientifiques.		
Intervenants : Professeurs de langue vivante et ou experts en anglais médical.		
Mode d'évaluation : Présence et participation (semestres : 1, 2, 3). Evaluation simultanée de l'UE 5.4 S4 avec l'UE 7 S4 : rédaction de l'abstract du mémoire.		

DOMAINE 5 : ETUDES ET RECHERCHES EN SANTE		
Unité d'enseignement 5.5 Informatique		
Semestre : 3	Compétence : 7	ECTS : 1
CM & TD : 15 H		
Objectifs :		
<p>Rechercher et évaluer la qualité de l'information en santé sur Internet. S'initier aux systèmes d'information clinique. Faire preuve d'esprit critique et être capable d'argumenter sur la validité des données. Récupérer et savoir utiliser les informations électroniques. Protéger ses fichiers et ses dossiers en lecture et écriture. Elaborer un document complexe et structuré : rapport, mémoire... Communiquer les résultats de la recherche à partir d'un support informatique.</p>		
Eléments de contenu :		
<p>Logiciels de bureautique professionnels. Réseaux. Modes de transfert. Confidentialité.</p>		
Intervenants : Enseignants en informatique, professionnels.		
Mode d'évaluation : Présentation d'un travail collectif en lien avec l'évaluation des UE 1.4. S3 et 5.1. S3 sur la base de l'utilisation des logiciels de bureautique.		

DOMAINE 6 : INTEGRATION DES SAVOIRS DE L'IADE
130 h TD + 60 TPG

Unité d'Enseignement 6.1. Intégration des savoirs de l'IADE :
Phase 1

Semestre : 1

Compétences : 1 et 3

ECTS : 3

TD : 40 H

Objectifs :

GENERAL : l'objectif de cet enseignement est de permettre à l'étudiant de mobiliser les différents savoirs acquis, pour appréhender des situations professionnelles, agir dans ces situations et évaluer le résultat de son action et transférer ces savoirs dans des nouvelles situations

SPECIFIQUES :

- ✓ Identifier les problèmes réels et potentiels d'un patient dans une situation d'anesthésie, de réanimation ou d'urgence et les actions IADE à entreprendre ;
- ✓ Utiliser les modes de raisonnement adaptés à l'évaluation des situations de soins en anesthésie, réanimation ou d'urgences.

Compétences visées : 1 et 3

- ✓ **Compétence 1 :** Anticiper et mettre en place une organisation du site d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie.
- ✓ **Compétence 3 :** Mettre en œuvre et adapter la procédure d'anesthésie en fonction du patient et du déroulement de l'intervention.

Éléments de contenu :

A partir des situations clés liées aux compétences 1 et 3, les enseignements viseront à articuler les apprentissages, afin de donner du sens et d'acquérir les compétences autour de la mise en œuvre des 3 paliers : comprendre/faire/transposer en utilisant les différentes méthodes pédagogiques.

Le résultat attendu est l'acquisition :

- ✓ De capacités à recueillir des données de dossier : examens cliniques, examens paracliniques, méthode de lecture discriminante d'un dossier d'anesthésie.
- ✓ De méthodes d'analyse et de compréhension d'une situation.
- ✓ D'une démarche du raisonnement clinique : l'observation, le questionnement, induction, déduction, pensée critique .

Intervenants : Formateurs permanents IADE, cadres de santé IADE et IADE.

Mode d'évaluation :

Travail d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupe restreint ou en individuel.

DOMAINE 6 : INTEGRATION DES SAVOIRS DE L'IADE

**Unité d'Enseignement 6.2. Intégration des savoirs de l'IADE :
Phase 2**

Semestre : 2

Compétences : 1, 2, 3, 5

ECTS : 3

TD : 30 H

Objectifs :

GENERAL : l'objectif de cet enseignement est de permettre à l'étudiant de mobiliser les différents savoirs acquis pour appréhender des situations professionnelles, agir dans ces situations et évaluer le résultat de son action et de transférer ces savoirs dans de nouvelles situations.

SPECIFIQUES :

- ✓ Identifier les problèmes réels et potentiels d'un patient dans une situation d'anesthésie, de réanimation ou d'urgence et les actions IADE à entreprendre.
- ✓ Utiliser les modes de raisonnement adaptés à l'évaluation des situations de soins en anesthésie, réanimation ou d'urgences.

Compétences visées : 2 et 5 en lien avec 1 et 3

- ✓ **Compétence 2 :** analyser la situation, anticiper les risques associés en fonction du type d'anesthésie, des caractéristiques du patient et de l'intervention et ajuster la prise en charge anesthésique.
- ✓ **Compétence 5 :** analyser le comportement du patient et assurer un accompagnement et une information adaptée à la situation d'anesthésie.

Éléments de contenu :

- ✓ A partir des situations clés liées aux compétences 2 et 5, les enseignements viseront à articuler les apprentissages, afin de donner du sens et d'acquérir les compétences autour de la mise en œuvre des 3 piliers : comprendre/faire/transposer en utilisant les différentes méthodes pédagogiques, le résultat attendu est l'acquisition :
- ✓ D'une démarche du raisonnement clinique : l'observation, le questionnement, induction, déduction, pensée critique
- ✓ De méthodes d'analyse et de compréhension d'une situation
- ✓ De capacités relationnelles adaptées et pertinentes.

Intervenants : Formateurs permanents IADE, cadres de santé IADE et IADE.

Mode d'évaluation :

Travail d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupe restreint ou en individuel.

DOMAINE 6 : INTEGRATION DES SAVOIRS DE L'IADE		
Unité d'Enseignement 6.3. Intégration des savoirs de l'IADE : Phase 3		
Semestre : 3	Compétences : 1, 2, 3, 4, 5, 6	ECTS : 2
TD : 30 H		
Objectifs :		
GENERAL : l'objectif de cet enseignement est de permettre à l'étudiant de mobiliser les différents savoirs acquis pour appréhender des situations professionnelles, agir dans ces situations et évaluer le résultat de son action et de transférer ces savoirs dans de nouvelles situations.		
SPECIFIQUES :		
<ul style="list-style-type: none">✓ Identifier les problèmes réels et potentiels d'un patient dans une situation d'anesthésie, de réanimation ou d'urgence et les actions IADE à entreprendre.✓ Utiliser les modes de raisonnement adaptés à l'évaluation des situations de soins en anesthésie, réanimation ou d'urgences.		
Compétences visées : 4 et 6 en lien avec 1, 3 et 2, 5		
<ul style="list-style-type: none">✓ Compétence 4 : assurer et analyser la qualité et la sécurité en anesthésie réanimation.✓ Compétence 6 : coordonner ses actions avec les intervenants et former des professionnels dans le cadre de l'anesthésie réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et de la prise en charge de la douleur.		
Éléments de contenu		
<p>A partir des situations clés liées aux compétences 2 et 5, les enseignements viseront à articuler les apprentissages, afin de donner du sens et d'acquérir les compétences autour de la mise en œuvre des 3 paliers : comprendre/faire/transposer</p> <p>en utilisant les différentes méthodes pédagogiques, le résultat attendu est l'acquisition :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ D'une démarche du raisonnement clinique : l'observation, le questionnement, induction, déduction, pensée critique en lien avec la qualité et la sécurité en anesthésie réa✓ De méthodes d'analyse et de compréhension de situation✓ De capacités à la formation et la coordination des actions.		
Intervenants : Formateurs permanents IADE, cadres de santé IADE et IADE.		
Mode d'évaluation : Travail d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupe restreint ou en individuel.		

DOMAINE 6 : INTEGRATION DES SAVOIRS DE L'IADE

**Unité d'Enseignement 6.4. Intégration des savoirs de l'IADE :
Phase 4**

Semestre : 4

Compétences : les 7

ECTS : 2

TD : 30 H

Objectifs :

GENERAL : l'objectif de cet enseignement est de permettre à l'étudiant de mobiliser les différents savoirs acquis pour appréhender des situations professionnelles, agir dans ces situations et évaluer le résultat de son action et de transférer ces savoirs dans de nouvelles situations.

SPECIFIQUES :

- ✓ Identifier les problèmes réels et potentiels d'un patient dans une situation d'anesthésie, de réanimation ou d'urgence et les actions IADE à entreprendre.
- ✓ Utiliser les modes de raisonnement adaptés à l'évaluation des situations de soins en anesthésie, réanimation ou d'urgences.

Compétences visées

En lien avec les 7 compétences :

1. Anticiper et mettre en place une organisation du site d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie.
2. Analyser la situation, anticiper les risques associés en fonction du type d'anesthésie, des caractéristiques du patient et de l'intervention et ajuster la prise en charge anesthésique.
3. Mettre en œuvre et adapter la procédure d'anesthésie en fonction du patient et du déroulement de l'intervention.
4. Assurer et analyser la qualité et la sécurité en anesthésie réanimation.
5. Analyser le comportement du patient et assurer un accompagnement et une information adaptée à la situation d'anesthésie.
6. Coordonner ses actions avec les intervenants et former des professionnels dans le cadre de l'anesthésie-réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et de la prise en charge de la douleur.
7. Rechercher, traiter et participer à la production des données professionnelles et scientifiques dans les domaines de l'anesthésie, la réanimation, l'urgence et l'analgésie.

Éléments de contenu :

A partir des situations clés liées à l'ensemble des compétences, les enseignements viseront à articuler l'ensemble des apprentissages, afin de donner du sens et de finaliser l'acquisition des compétences par la mise en œuvre des 5 paliers : analyser/comprendre/faire/transposer/adapter.

Intervenants : Formateurs permanents IADE, cadres de santé IADE et IADE.

Mode d'évaluation :

Travail d'analyse d'une situation clinique réalisée en individuel.
UE 6.4 S4 pouvant être évaluée de façon simultanée avec UE 1.5 S4.

**UE 7 : mémoire professionnel
(TD 35 h et TPG 70 h)
ECTS : 6
Semestres 3 et 4
Cahier des charges : mémoire professionnel**

Écoles des infirmiers (ères) anesthésistes

**Mémoire : « dissertation adressée à une société savante ou pour l'obtention d'un examen »¹.
Il a pour but de contribuer à la connaissance, en lien avec un domaine théorique ou une profession.**

Finalités et objectifs

Ce travail doit permettre à l'étudiant de conduire une étude dans le champ des soins en anesthésie-réanimation-urgences à la recherche d'une compréhension approfondie, référencée et méthodologique sur un thème professionnel. Il vise la mobilisation de connaissances méthodologiques et de savoirs professionnels infirmiers anesthésistes « cœur de métier » et nécessite des capacités d'analyse et de synthèse, de créativité, de distanciation et d'auto-évaluation.

Il s'agit, dans un contexte de pédagogie participative fondée sur le projet professionnel de l'élève, de former de futurs professionnels capables de s'interroger, d'analyser et d'évaluer sa pratique afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins ainsi qu'à l'évolution de la profession d'infirmier (ère) anesthésiste dans le système de soins.

Elle représente également une ouverture vers la collaboration pluridisciplinaire, dans le sens où elle peut être force de proposition, dans un contexte d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) et d'accréditation/certification (possible utilisation pour l'écriture et la formalisation de procédures, protocoles...).

Les intentions pédagogiques concernent à la fois l'étudiant et la profession :

- collectives (profession) :**
 - ✓ engagement dans une réflexion sur la profession d'infirmier (ère) anesthésiste ;
 - ✓ participation à l'enrichissement des sciences infirmières ;
 - ✓ communication d'un travail aux autres professionnels soignants ;
- individuelles (étudiant) :**
 - ✓ construction d'une identité professionnelle par un enrichissement théorique et une posture réflexive par rapport à une pratique professionnelle ;
 - ✓ développement des capacités d'analyse et de synthèse et appropriation d'une démarche autonome de réflexion et d'écriture ;
 - ✓ acquisition des connaissances spécifiques concernant les méthodologies de recherche, les théories de références dans le domaine des soins en anesthésie (concepts, disciplines scientifiques...) ;
 - ✓ promotion du travail réalisé (communications, publications...).

Le mémoire professionnel fournit l'occasion de mettre en relation les apports des unités de formation, les débats auxquels ils ont donné lieu, les échanges d'expériences, professionnelles notamment, entre les divers membres du groupe et les lectures personnelles.

L'élaboration du mémoire professionnel vise à développer plusieurs capacités :

- identifier une question pertinente à l'exercice professionnel ;**
- situer cette question dans son contexte ;**
- conduire une démarche méthodique d'investigation à l'aide d'outils d'étude et de recherche ;**
- analyser les informations recueillies ;**
- élaborer des solutions ou des préconisations ;**
- formaliser une production écrite et la soutenir oralement.**

Ce travail est une occasion d'investissement personnel. La contribution participe à l'enrichissement de la connaissance dans le champ disciplinaire des soins.

Validation du sujet

Un comité comprenant au minimum le directeur scientifique, le directeur de l'école et le responsable pédagogique valide le sujet du mémoire et désigne le directeur de mémoire.

¹ Définition du Robert

Évaluation du mémoire

L'évaluation porte à la fois sur le contenu écrit et la soutenance.

Elle est réalisée par un jury de trois personnes désignées par la direction de l'école :

- un enseignant de l'école ;
- un expert ;
- le directeur de mémoire.

La soutenance, d'une durée maximum de quarante-cinq minutes, comprend un temps de présentation de son travail par l'étudiant et un temps de réponses aux questions et d'échanges avec le jury. Une soutenance publique est possible.